

exportateurs de pétrole, pour «recycler» les capitaux excédentaires accumulés par les pays exportateurs de pétrole sous forme de prêts aux pays importateurs. Plus récemment, 24 des principaux pays industrialisés ont conclu un accord spécial de protection en vue de s'entraider à grande échelle s'ils ont des difficultés dans le financement de leurs déficits internationaux par les voies normales. Bien que le déficit global des pays industrialisés soit très élevé, c'est-à-dire de l'ordre de \$38 milliards par an pour les membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les véritables problèmes sont plus graves dans le cas des pays en voie de développement. Pour ces derniers, la hausse des coûts des combustibles, des aliments et des engrais a entraîné non seulement de graves problèmes de financement, mais des reculs au niveau de leur développement économique.

### 13.2.7.2 Gaz naturel

Le gaz naturel a continué d'être très en demande en 1974, au Canada et sur les marchés d'exportation. On estime que 2,455 milliards de pi<sup>3</sup> de gaz naturel marchand ont été produits au Canada au cours de l'année. Les ventes nettes au Canada, établies à 1,329 milliards de pi<sup>3</sup>, dépassaient de 8% celles de 1973 (1,229 milliards de pi<sup>3</sup>). Elles ont augmenté dans toutes les provinces, sauf en Saskatchewan et en Colombie-Britannique où la réduction considérable des quantités utilisées pour la production thermique d'électricité a été supérieure à l'augmentation pour d'autres usages finals.

Les sociétés locales et provinciales de gaz naturel s'approvisionnent auprès des grandes sociétés de gazoducs et font la livraison aux consommateurs par leurs propres réseaux de pipelines. Ces sociétés, qui se sont toujours occupées surtout de la distribution finale du gaz, consacrent actuellement de plus en plus de fonds à l'exploration et à la production dans l'Ouest canadien en raison de la hausse des prix à la tête du puits et des pénuries prévues par suite de l'accroissement de la demande.

De toutes les provinces, le Québec a enregistré le plus haut taux de croissance (25%), grâce surtout à l'amélioration de la situation concurrentielle du gaz naturel attribuable à la forte hausse du prix du pétrole dans l'Est du Canada et à la faible popularité dont il faisait l'objet les années précédentes. L'Ontario demeure le plus important marché provincial.

Le plus haut taux de croissance, soit 16%, a été enregistré pour les usages commerciaux, comparativement à 12% pour les usages domestiques et 4% pour les usages industriels et les services d'électricité. Si on exclut le gaz consommé par les services d'électricité, la consommation de l'industrie s'est accrue d'environ 11%.

Les exportations nettes de gaz naturel aux États-Unis ont totalisé 959 milliards de pi<sup>3</sup> pour 1974, soit une diminution de 6.7% par rapport à l'année précédente (1,028 milliards de pi<sup>3</sup>). Cette diminution est attribuable à des problèmes de livraison au gisement Beaver River dans le nord de la Colombie-Britannique. Bien qu'un gisement puisse contenir des réserves de gaz suffisantes pour satisfaire à la demande des consommateurs pendant une certaine période, une diminution de la pression et d'autres facteurs de production peuvent limiter le rythme auquel le gaz peut être extrait et livré au marché. Des problèmes de ce genre au gisement Beaver River ont fait que la Westcoast Transmission Company Limited n'a pu s'acquitter de ses obligations contractuelles envers ses clients de la région du Pacifique Nord-Ouest des États-Unis.

L'Office national de l'énergie n'a pas émis de nouvelles licences d'exportation en 1974. Les deux demandes présentées en 1973 par l'Alberta and Southern Gas Company Ltd. et la Canadian-Montana Pipe Line Company ont été différées jusqu'à nouvel ordre. En septembre 1974, la Pan Alberta Gas Limited a retiré sa demande présentée en 1973.

**Nouveau prix à l'exportation.** Une audience tenue au printemps de 1974 sur la fixation du prix du gaz naturel canadien exporté par les titulaires de licences a donné lieu à l'établissement d'un prix uniforme à la frontière dépassant largement les prix en cours. Les licences à long terme pour l'exportation du gaz représentent environ 1 billion de pi<sup>3</sup> par an, soit environ 40% de la production canadienne. Lors de l'audience de 1974, les prix en cours à l'exportation ont semblé étonnamment bas comparativement à la forte hausse du coût du mazout, principal concurrent du gaz pour les usages domestiques, commerciaux et la plupart des usages industriels. L'Office a recommandé qu'on fixe le prix du gaz naturel exporté aux États-Unis en considérant que c'est une ressource naturelle rare et non renouvelable, qu'un nouveau prix à l'exportation soit d'abord établi à \$1 le millier de pi<sup>3</sup>, et que ce prix soit progressivement majoré jusqu'à ce qu'il atteigne la valeur marchande. En appuyant cette recommandation, le